

Note Méthodologique : Bureau étude Protection incendie au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Approche dédiée à la prévention, gestion et maîtrise du risque incendie dans le contexte gabonais.

- Assurer la sécurité des personnes et des biens et la pérennité des activités.
- Alignement strict aux normes locales et internationales applicables.
- Solutions adaptées aux spécificités des bâtiments et infrastructures du Gabon.
- Enjeux forts dans les zones industrielles (Nkok, port de Libreville, sites pétroliers/gaziers).
- Contribuer à la maîtrise des risques dans un environnement économique en évolution.

Point clé : la visite sur site demeure indispensable pour un diagnostic fiable, même si une partie de l'analyse documentaire peut être menée à distance.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité réglementaire des installations.
 - Réduire au maximum les risques d'incendie via un diagnostic exhaustif.
 - Réaliser des analyses de risques adaptées au contexte gabonais.
 - Proposer des solutions techniques et un plan d'action priorisé.
 - Renforcer la culture de prévention et le pilotage dans le temps.
 - Soutenir la mise en œuvre des actions correctives et préventives.
-

Périmètre / livrables attendus

- Sites industriels et tertiaires au Gabon (Nkok, port de Libreville, Port-Gentil), y compris data centers, agroalimentaire, établissements hospitaliers.
 - Formats d'intervention : diagnostic ponctuel, audit complet, accompagnement long terme.
 - Modalités : visites sur site, analyses documentaires, ateliers de travail.
 - Livrable principal : rapport détaillé (constats, conformité, écarts).
 - Plan d'action priorisé et recommandations techniques adaptées.
 - Supports de suivi/reporting et appui aux formations et contrôles réglementaires.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Audit des installations, collecte des données techniques, visites terrain et entretiens.
- Identification des sources de risque et évaluation de la conformité des équipements/procédures.
- Résultat : état des lieux initial des risques incendie.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Examen des textes, plans, rapports d’incidents et manuels des systèmes de sécurité.
- Vérification de la conformité aux normes gabonaises et internationales, exigences sectorielles.
- Résultat : matrice de conformité et écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (≈ 2 semaines)

- Définition de recommandations techniques et priorisation selon contraintes économiques/opérationnelles.
- Périmètre : alarmes, protection passive, procédures de maintenance.
- Résultat : plan d'action priorisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Appui à la mise en œuvre, sessions de formation, assistance aux contrôles réglementaires.
- Mise en place d’un reporting régulier et de revues périodiques.
- Résultat : dispositif pérenne de sécurité incendie.

Planning / durée / jalons

Phase / Jalon	Durée indicative	Objectif principal
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Évaluation des risques et collecte des données
Analyse documentaire	1 semaine	Vérification de la conformité réglementaire
Recommandations & plan d'action	≈ 2 semaines	Préconisation de mesures correctives prioritaires
Suivi & accompagnement	Variable selon besoin	Assistance à la mise en œuvre et reporting

La durée globale varie de quelques semaines à plusieurs mois selon la taille/complexité des sites.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans techniques et de construction des bâtiments.
- Rapports d’incidents antérieurs et historique sécurité.
- Procédures internes et plans d’évacuation.
- Manuels d’utilisation des systèmes de sécurité incendie.
- Données techniques des équipements de protection incendie.
- Accès au site pour visites terrain et entretiens avec les responsables sécurité.

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier pour assurer la pérennité du dispositif.
- Assistance lors des contrôles réglementaires et préparation des audits.
- Revues périodiques pour suivre l'avancement des actions.
- Veille permanente sur les évolutions réglementaires au Gabon.
- Méthode fondée sur une analyse approfondie et une vérification rigoureuse de conformité.